

## LAÏCITÉ(S) EN EUROPE

SÉPARATION, RECONNAISSANCE DES CULTES, COOPÉRATION

DÉC **7** 2023

"Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion "

ARTICLE 9 - CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME

UNIVERSITÉ D'ARTOIS MAISON DE LA RECHERCHE

SALLE DES COLLOQUES





## Contact:

Mélanie Trédez-Lopez melanie.lopez@univ-artois.fr Sophie De Clerck sophie.declerck@univ-artois.fr









······PROGRAMME ········	
9h	Accueil en salle des colloques
911	Accueil en saile des colloques
9h30	Présentation générale de la journée
9h45	La laïcité en France : les grands principes du régime de séparation et de la liberté de religion Manuella PINELLI, doctorante en droit public à l'Université d'Artois
10h10	La laïcité belge, une philosophie reconnue au même titre qu'une religion  Louis-Léon CHRISTIANS, Professeur de droit à l'Université catholique de Louvain
10h35	Échanges et pause
11h	Les démarches de la laïcité italienne entre le principe d'égalité et l'aménagement de la diversité culturelle et religieuse Francesco ALICINO, Professeur de droit à l'Universita LUM de Bari
11h25	A-confessionnalité et coopération de l'État avec les cultes : le modèle de laïcité espagnole en questions  Mélanie TRÉDEZ-LOPEZ, maître de conférences en droit public et référente laïcité à l'Université d'Artois
11h50	Échanges
12h30	Clôture de la matinée
	Pause déjeuner
14h - 16h	Ateliers en groupes
16h30	Clôture de la journée en salle des colloques
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••